

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Marcelle Rabinowicz

Date : 21/06/2023

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal

20.06.2023

Présents : Marcelle Rabinowicz (Présidente), Jean-Didier Bergilez, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Anne-Sophie Daout, Victor Brunfaut, Alesandra Bruno, Gregorio Carboni Maestri, Nadia Casabella, Maud De Rijck, Bernard Deprez, Axel Fisher, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Kiran Katara, Théo Laurent, Judith Le Maire de Romsee, Gery Leloutre, Lisa Leonard, Daniel Linze, Irène Lund, Geneviève Martin, Marc Mawet, Benoît Moritz, Christine Schaut, Jean Simon, Cécile Stas, Jean-Marc Sterno, Mehrangiz Tasouji, Marie Vallée, Alexandre Van Dongen-Vogels, Ellen Van Huffel, Maxime Lambert.

Invité : Philippe De Clerck

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Actualités de l'Université

- 0.1.1. La Doyenne annonce la promotion de Christine Schaut au rang de professeure
L'assemblée lui adresse des félicitations. La Doyenne annonce qu'un drink est prévu à l'issue des assemblées.
- 0.1.2. Présentation des nouveaux membres de l'administration.
La Doyenne annonce que trois personnes ont rejoint l'administration facultaire : Tara Saeys, Grégoire Spaeth et Xavier Marini

1. Administration du Conseil facultaire

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour. *Annexe n°0 de l'OJ*
L'ordre du jour est approuvé.
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2023. *Annexe n°1 de l'OJ*
Le procès-verbal est approuvé.

2. Administration de la Faculté

2.1. Rentrée 23-24 (cf. Annexe)

Tous les points évoqués sont liés à la préparation de la rentrée future.

2.1.1. Infrastructures

La situation actuelle est assez dramatique et prégnante sur le site Flagey particulièrement pour les ateliers verticaux. Divers scénarii ont déjà été évoqués en attendant la finalisation du bâtiment L : la Poste, le Marquis, le CORE et enfin le LIONCITY.

Depuis la semaine dernière, les choses se sont accélérées et l'ULB a donné un accord de principe pour le CORE situé en face du Parlement bruxellois, rue du Lombard, dans le centre de Bruxelles. L'ULB louerait l'ensemble du bâtiment (7 niveaux) 4 plateaux complets pourraient accueillir l'ensemble de nos ateliers verticaux. On attend les dernières nouvelles et le décanat reviendra rapidement vers les enseignants concernés en vue de préparer cette potentielle rentrée « hors les murs ».

L'assemblée remercie Benoît Moritz qui s'est fort investi dans ces investigations.

2.2.2. Statistiques nombre d'étudiants- projection.

Le décanat adresse des remerciements à Denis Pools qui a fait ces statistiques par rapport aux réussites en projet. On se rend compte qu'en atelier vertical, l'augmentation potentielle des étudiant.e.s est d'environ

10 pourcent et qu'il y a une augmentation notable du nombre d'étudiant.e.s en BA2 (+40%). Si ces chiffres sont à prendre avec toutes les nuances nécessaires (non prise en compte des Erasmus IN & OUT, transferts d'université, abandons, etc.), il montre cependant une tendance, prévisible au vu des inscriptions de ces dernières années.

2.2.3. Organisation de l'enseignement du projet

La proposition émise a été élaborée au sein du décanat. Il souhaite à présent la partager avec l'assemblée facultaire, après avoir été discutée préalablement avec les premiers concernés, enseignants.e.s titulaires de Ba1 et enseignant.e.s en projet (CEP). Cette proposition fait suite aux constats de la rentrée passée et tente de répondre à la situation difficile, liée à l'augmentation exponentielle du nombre d'étudiant.e.s, à laquelle les enseignant.e.s et les étudiant.e.s sont confronté.e.s.

- Plan A : on ne modifie pas l'organisation actuelle de nos enseignements et on compte sur l'évaluation de la première triennale de la réorganisation des équipes pédagogiques du projet prévue l'année prochaine pour éventuellement apporter des améliorations. Ce « plan » doit être envisagé en tenant compte des ressources actuelles (aucune possibilité d'augmentation de celles-ci pour 2023-2024).
- Plan B : le décanat a réfléchi à une alternative en tenant compte des contraintes qui sont les nôtres (infrastructures, RH, cadres réglementaires et décrets, horaires, etc.). La solution proposée se traduit par la réorganisation du plan de cours de la BA1, avec un glissement de l'UE projet en (20 ECTS) et un glissement inverse de deux cours théoriques initialement prévus au Q2 en Q1.

Le plan de cours est ainsi présenté en séance avec les changements proposés ; sous réserve de certains affinages à visée pédagogique, cette organisation permettrait de reventiler les ressources sur la BA1 en Q2 et d'augmenter les ressources des ateliers verticaux en correspondance avec la projection chiffrée du nombre d'étudiant.e.s (création de 2 nouveaux ateliers verticaux pour l'année prochaine). Parallèlement à ce rééquilibrage de l'encadrement de l'enseignement du projet, ce scénario permettrait également de renforcer l'encadrement des cours théoriques Ba1 Q1 (particulièrement les Moyens d'expression).

Cette solution permettrait d'envisager le Q1 comme une période d'enseignement des fondamentaux avec l'essentiel des cours théorique du bloc 1, le Q2 devenant une période intense d'acculturation et d'apprentissage du projet d'architecture. En outre le calendrier tel que validé permettrait également d'envisager une semaine d'immersion dans le projet en milieu de Q1 (semaine 8) et de prévoir en semaine 15 une semaine intermédiaire (récupérations, blocus assisté, permanences...) en prévision de l'importante session d'examens de janvier 2024.

Si ce scénario a été accueilli avec un certain enthousiasme par les titulaires des cours théoriques de BA1, il a cependant suscité du scepticisme lors de la réunion du CEP. Les réticences portaient principalement sur la mise à mal du projet pédagogique en Projet d'architecture BA1 prévu sur 2 quadrimestres et sur une période triennale.

Il semblait toutefois important de le présenter en conseil facultaire car ce projet concerne la communauté facultaire et l'enseignement des 5 années.

Le décanat reste convaincu que cette proposition permet d'absorber une inquiétude sur les questions d'encadrement même si des aménagements restent à faire. Toutefois compte tenu des échanges en cette assemblée du CEP, le décanat relève son doute quant à la mise en œuvre pour l'année 23-24 et préfère s'assurer d'une décision et adhésion collective, sachant que l'inconfort actuel concerne les ateliers verticaux également.

Un membre relève que cette proposition permet de reprendre le contrôle de la pédagogie en BA1 et du flux avec plus de structure. Pour les ateliers verticaux, cette solution permet de dégager 1,6 ETP pour les années supérieures (soit 2 ateliers) mais il semble qu'il serait plus opportun vu les projections, d'ouvrir 1 atelier supplémentaire vertical et de renforcer également la BA2.

Un autre membre estime qu'il s'agit d'une proposition à tenter mais qu'il faut également y inclure la question des horaires et emploi du temps des étudiant.e.s, et la question de la manière dont les cours théoriques vont préparer au projet du Q2. Sur ce dernier point, il est confirmé que les cours théoriques participent à l'apprentissage nécessaire, au projet.

Un risque est de « retarder » la décision d'étudiant.e.s quant à leur choix d'études en Q2.

Certains membres du CEP souhaitent l'évaluation du projet à l'issue de la période convenue des 3 ans avant de modifier l'organisation.

Un autre point de vue serait de profiter de l'opportunité actuelle en vue de cette même évaluation (et notamment de revenir comme souhaité par certain.e.s vers l'horizontalité des projets, en Ba3 par exemple).

Un membre souhaite relever que la situation actuelle est assez intenable : les nouveaux locaux seront un apport confortable mais il relève que le plan B apportera le fait que les enseignants des cours théoriques prépareront les étudiant.e.s au projet et en sont indispensables.

Un membre souhaite connaître la position du décanat par rapport à la lettre des enseignants du projet de Ba1.

Enfin ce membre s'interroge sur le maintien de certains cours théoriques au second semestre Ba1. Ce membre rapporte qu'un sondage édifiant a été fait en BA1 et elle expose le mécontentement de ceux-ci sur l'absence de cette dimension artistique qu'est le projet en Q1. Elle estime que cela aura une incidence sur la réputation de la faculté.

Le décanat accuse bonne réception du courrier. Il estime que ce n'est pas au décanat à prendre, à ce stade et ici, une position par rapport à cette note. S'il est convaincu par le plan B, il ne souhaite pas aller à l'encontre du collectif.

Par rapport à l'organisation, il est précisé que l'on est dans des contraintes réglementaires dont l'équilibre entre le Q1 et le Q2 en fait partie et dans la situation actuelle le projet forme 1/3 de la formation, et par conséquent 2/3 des enseignements d'un quadrimestre, s'il est concentré sur cette seule période.

Le décanat rappelle que la composition du CF est le corps académique et les représentants des autres corps.

Il confirme que les arguments ont été entendus mais rappelle que le décanat ne prendra pas de décision si celle-ci n'est pas largement portée par le plus grand nombre.

Un membre relève le peu de temps pour échanger et le fait que certains membres n'aient pas libre accès alors que la représentation en CF est peu importante. Ce membre demande s'il est possible de créer un espace de discussion plus large et aurait souhaité l'ouverture à tous.

Un autre membre estime que la discussion est prématurée compte tenu du nombre de problèmes pédagogiques et pas seulement logistiques.

Il y a eu un engagement de la première et une collaboration qui a entraîné une modification du plan de cours et de la pédagogie de chaque année du BA. Elle estime qu'opposer les questions du nombre, ne doit pas laisser de côté la question des évaluations des études et notamment de la BA3. Ne faut-il pas aller jusqu'au bout du cycle de trois ans ? Le membre relève que l'absence de projet en Q1 existe dans de nombreuses facultés et universités qu'elles soient UE ou hors UE et évoque des expériences de verticalité se concentrant sur le bachelier avec un tronc commun en BA1.

Le décanat confirme l'impact certain sur la BA1 mais il ne faut pas négliger l'impact sur les équipes de projet des ateliers verticaux.

Un membre salue l'effort et le courage de cette proposition. Il relève que cette proposition tente un équilibre entre des registres opposés : d'une part, celui du management, d'autre part l'enjeu pédagogique et enfin celui qui consisterait à porter une attention au vivre ensemble. Il trouve étrange de devoir fabriquer des solutions managériales à des problèmes pédagogiques et de relations entre personnes. Il estime que l'on se place dans un registre de gestion à défaut d'avoir pu avoir une expression politique.

Il pose dès lors la question de l'attitude du décanat face à ce qu'il estime être un plan gestionnaire. Ce membre demande par ailleurs que tous les membres de la faculté avec ou sans droit de vote puissent assister aux assemblées facultaires.

Le décanat rappelle que le plan est issu de la situation actuelle. Il rappelle la position des autorités universitaires d'adapter la pédagogie face au grand nombre. Il rappelle les aides de la rectrice dont on bénéficiera sans doute encore mais qu'il faudra quoi qu'il en soit, veiller à réviser notre enseignement. Il précise cependant que cette proposition n'a pas été élaborée en tentant de concilier des registres a priori incompatibles mais en veillant à leurs potentiels mutuels apports en situation contrainte.

Les coordinateurs du CORACA souhaitent revenir sur la proposition d'ouvrir le CF aux membres de la communauté facultaire d'en soutenant l'idée d'une potion allant dans ce sens. Par ailleurs, ils rappellent que le sous-investissement public est un cadre dans lequel on doit fonctionner. L'absence de toute régulation fait également partie du cadre, de même que des stratégies de compétition entre universités et la démultiplication des enseignements dans des systèmes comme la co-diplomation, la formation continue....

Par rapport aux échanges qui ont eu lieu avec le CEP, on invite à ne pas s'autodétruire et que le bruit au CEP soit entendu. Il rappelle la participation active et nourrie au CEP, ce qui est une preuve de vitalité et non d'attentisme. Peut-être y a-t-il trop de réformes ?

Soit le Plan B est de la juste gestion comptable et il n'y a pas lieu d'en débattre et le plan B pourrait être imposé. Soit ce plan B est une Xème réforme et dans ce cas il y a lieu d'en débattre. Différentes questions sont posées au décanat sur base des échanges de mails qui ont eu lieu à la suite de la proposition de réforme. Le représentant du coraca souhaite qu'on prenne 1 an pour réfléchir aux questions ouvertes par le décanat et aux questions posées en séance.

Une enseignante de BA1 reprend le courrier envoyé au CEP et au décanat. Cette enseignante remercie le CEP et le décanat de prendre en charge la question du grand nombre mais regrette la forme et que les étapes de communication n'aient pu être respectées. Elle estime que la réunion des enseignant.e.s des cours théoriques ait eu lieu avant que ne soit informée la coordonnatrice de l'enseignement du projet BA1. Des choses positives en sortent toutefois.

Le décanat estime que si certaines maladresses peuvent être relevées dans son chef, la séquence des réunions était opportune, rappelant qu'au-delà des modifications effectives de l'enseignement du projet en Ba1, cette proposition concerne directement l'ensemble des enseignant.e.s titulaires de Ba1, et l'ensemble du projet pédagogique de notre formation.

Le courrier dont question sera joint au PV.

Le décanat propose de revenir sur les différents points de vue exprimés lors d'évènements comme la journée pédagogique.

Un membre exprime son soutien au plan B et souhaite reprendre quelques éléments de la discussion : l'atelier reste le lieu privilégié dans ce plan et fait la synthèse, la note de la BA1 soutient que l'atelier est le lieu de cohésion sociale contrairement aux cours théoriques. Or c'est précisément le nombre de personnes en atelier qui est devenu un problème pour la cohésion. Ce membre estime que des décisions pragmatiques peuvent être prises d'autant qu'elles peuvent se révéler efficaces. Quant à la démocratisation, ce membre relève qu'il n'a pas été invité par les enseignants de BA1 alors que l'an prochain il y donnera cours ; il estime qu'il est donc normal que la question soit envisagée et débattue avec l'ensemble du corps enseignant.

Le décanat rappelle à un membre qui pose à nouveau la question de la participation, que rien ne sera imposé lors de cette séance du conseil ; une proposition est émise avec ses qualités et défauts.

Un membre souligne le travail effectué tant du côté décanal que du côté de l'équipe de BA1 et de la volonté de vouloir avancer dans cette discussion. Elle estime toutefois nécessaire d'évaluer le travail qui a déjà été effectué.

Un membre souhaiterait qu'une procédure soit définie pour la suite pour respecter le processus démocratique.

Le décanat rappelle les différents acteurs du débat (CEP, coordinateurs, présidents...) et rappelle de prendre la mesure de ces différents représentants. Il propose par ailleurs de revenir sur ce point à la rentrée. Il invite par ailleurs les personnes qui se sont exprimées sur cette question à garder sous la main leurs réflexions et propositions ; celles-ci pourront alimenter constructivement la poursuite des débats durant l'année prochaine.

Le Vice-Doyen interroge l'assemblée sur la volonté ou non de voter sur les propositions, soit Plan A et statu quo, soit Plan B.

L'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de voter. Le programme actuel et son organisation seront maintenus l'année prochaine.

Le Vice-Doyen remercie encore les enseignant.e.s de BA1 mais également les enseignants des ateliers verticaux.

2.1.3. Equipes pédagogiques – Ateliers 2023-2024

Le Vice-Doyen montre le tableau d'affectation des enseignants du projet.

2.2. Trois projets FEE de la faculté sont soutenus par l'Université ainsi que la participation au FEE boutique des sciences

Le Décanat félicite Geneviève Martin, Thomas Vilquin, la reconduction du mandat de Séverine Gossiaux, et la participation au projet de la boutique des sciences.

2.3. Calendrier académique (Annexe n°2 de l'OJ) et Calendrier des instances facultaires (Annexe n°2 bis de l'OJ)

Pas de remarques

2.4. Convention du Master interuniversitaire de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier – Convention de transition 2023-2025 Annexe n°4 de l'Oj + Convention MSC conclue avec l'Agence Wallonne du Patrimoine 2023-2025 Annexe n°5 à l'OJ

Partenariat avec Louvain, Namur, Mons La convention transitoire permet d'éteindre le cursus en cours en vue de revoir le programme dans deux ans.

Notre représentant au comité de gestion est Georges Pirson. La Doyenne appelle aux forces vives de la faculté.

La convention est approuvée par l'Assemblée.

3. Ressources humaines

3.1 Mandats intérimaires d'assistants en projet d'architecture du 01/10/2023 au 30/09/2024

- 3.1.1. Proposition de désigner **Mme Fanny CALMELS** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre VELLA)

Vote

OUI : 29 - NON : 0 - ABST : 0

- 3.1.2. Proposition de désigner **Mme Sara CARUSO** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp de du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre VELLA)

Vote

OUI : 26 - NON : 1 - ABST : 2

- 3.1.3. Proposition de désigner **M. Emilien ROBIN** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre BAUWENS)

Vote

OUI : 26 - NON : 1 - ABST : 2

- 3.1.4. Proposition de désigner **Mme Carla FRICK-CLOUPET** pour un mandat intérimaire APA associé interrim 0.2 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre BAUWENS)

Vote

OUI : 27 – NON : 0 - ABST : 2

- 3.1.5. Proposition de désigner **M. Valentin PIRET** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre DEGAVRE)

Vote

OUI : 26 – NON : 1 - ABST 2

- 3.1.6. Proposition de désigner **M. Corentin DALON** pour un mandat intérimaire APA 0.2 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre DEGAVRE)

Vote

OUI : 26 – NON : 1 - ABST : 2

3.2. Mandats intérimaires d'assistants chargé.e d'exercices du 01/10/2023 au 30/09/2024

- 3.2.1. Proposition de désigner **M. Benoît QUEVRIN** pour un mandat d'assistant chargé d'exercices 0.1 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) CNST P 2302 – Bernard DEPRez

Vote

OUI : 29 – NON : 0 - ABST : 0

- 3.2.2. Proposition de désigner **M. Marny Di PIETRANTONIO** pour un mandat d'assistant chargé d'exercices 0.1 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) CNST P 2302 – Bernard DEPRez

Vote

OUI : 29 – NON : 0 - ABST : 0

- 3.2.3. Proposition de désigner **M. Henri WINTER** pour un mandat d'assistant chargé d'exercices 0,1 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) COM P 3303 – Véronique BECQUEVORT
Vote
OUI : 29 – NON : 0 – ABST : 0
- 3.2.4. Proposition de désigner **Mme Stéphanie ROOSE** pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.1 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) - Moyens d'expressions – Pierre Dejasse
Vote
OUI : 28 – NON : 0 – ABST : 1
- 3.2.5. Proposition de désigner **M. Frédéric DEVOS** pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.1 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) – Moyens d'expressions – Pierre Dejasse
Vote
OUI : 28 – NON : 0 – ABST : 1
- 3.2.6. Proposition de désigner **M. Guillaume CHARINET.** pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) COM P 2103 – Chiara FUCELLI
Vote
OUI : 28 – NON : 1 – ABST : 0
- 3.2.7. Proposition de désigner **M. Hector SUAREZ** pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) COM P 2103 – Chiara FUCELLI
Vote
OUI : 28 – NON : 1 – ABST : 0
- 3.2.8. Proposition de désigner **Mme Sophie HUBAUT** pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) SOCA P 2309 – Christine SCHAUT et Ludivine DAMAY
Vote
OUI : 29 – NON : 0 – ABST : 0
- 3.2.9. Proposition de désigner **Mme Dalia PERZIANI** pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0,10 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) ADP
Vote
OUI : 28 – NON : 1 – ABST : 0
- 3.2.10. Proposition de désigner Mme /M. pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Aide à la rentrée) HIST P 2306 – Pablo LHOAS
Point reporté
- 3.2.11. Proposition de désigner Mme /M. pour un mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 etp du 01/10/2023 au 30/09/2024. (cadre Marc Mawet) Paysage
Point reporté

3.2 Désignation dans le corps scientifique – Collaborateur scientifique

- 3.2.1. Proposition de désigner **Mme Julie NEUWELS** en tant que collaborateur scientifique du 01/07/2023 au 30/09/2023 au sein du Centre de recherche SASHA.
Vote
OUI : 25 – NON : 0 – ABST : 2
- 3.2.2. Proposition de désigner **M. Guy BAKUMBA** en tant que collaborateur scientifique du 01/07/2023 au 30/09/2023 au sein du Centre de recherche HABITER.
Vote
OUI : 26 – NON : 0 – ABST : 1

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission du 24 mai 2023

4.1.1. Demandes de financement

- Demande de financement introduite par Véronique Boone pour la réalisation d'une publication
Budget sollicité : 2000 €
La commission propose d'approuver la demande.
- Demande de financement introduite par Victor Brunfaut dans le cadre de l'organisation d'une journée d'étude « Esprit du temps et idéologie du développement 1984-2004 – coopération dans le cadre des stages DAC »
Budget sollicité : 1020 €
La demande est claire, complète et correspond aux attentes de la Commission. Elle permet de valoriser une des activités qui identifient notre Faculté dans le réseau international et – en même temps – les activités pédagogiques de notre institution.
La commission propose d'approuver la demande.
- Demande de financement porté par un collectif de chercheuses de la Faculté. Il s'agit d'un workshop inter-universitaire et interdisciplinaire, regroupant des étudiant.es de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta, de l'Académie Royale des Beaux-Arts et de l'École de Recherche Graphique qui aura lieu à Recycl'art (partenaire du projet)
Budget sollicité : 2000€
En tant que workshop inter-écoles aboutissant à une restitution publique, ce projet est à la fois un exercice pédagogique et un évènement culturel. En cela, il s'inscrit dans la politique culturelle ambitionnée par la commission et la Faculté. Ce projet vise aussi à construire des formes nouvelles de médiations et participe ainsi à la culture architecturale sur le territoire bruxellois. Il s'ouvre au débat public tout en étant porté par quatre chercheuses de la faculté.
Ce projet sera l'occasion pour les étudiant.es d'investir un lieu de travail nouveau, de rencontrer d'autres disciplines et de nouvelles questions, mais aussi de présenter leurs travaux dans un lieu culturel ouvert au public.
La commission propose d'approuver la demande.

4.1.2. Composition des jurys qui se tiendront le 11/10/23

Prix de la faculté :

Pour rappel : Le jury sera composé de 3 membres et d'un rapporteur, en veillant à respecter la parité des genres :

- 1 représentant des enseignants des ateliers d'architecture des deux premières années du cycle 1 (BA1 et BA2)

→ **Sofie DEVRIENDT**

- 1 enseignant des ateliers de projet d'une faculté d'architecture belge

→ **Sophie DAWANCE**

- 1 architecte praticien et/ou enseignant d'architecture issu d'une université étrangère et avec une réputation internationale qui sera président.

→ **Inge VINCK**

- 1 rapporteur mandaté de la commission culture et communication, qui fera la synthèse des débats, établira les conclusions du jury et se chargera du communiqué de presse du prix

→ **Philippe De Clercq**

Prix du mémoire :

Le jury spécial sera composé exclusivement de 6 membres, en veillant à respecter la parité des genres :

- 3 membres extérieurs issus d'universités ou d'écoles belges ou internationales, possédant une expérience scientifique et pédagogique en art de bâtir et urbanisme.

→ **Véronique BIAU** (ENSA La Vilette), **Cécile CHANVILLARD** (LOCI-Vice-Doyenne), **Luis BURRIEL-BIELZA** (Paris-Belleville)

- 2 enseignants des unités d'enseignement MEMO-P4002 Méthodologie du TFE ou MEMO-P3007 Séminaire de recherche

→ **Judith LE MAIRE** et **Geoffrey GRULOIS**

- 1 chercheur de la faculté

→ **Mélusine LEBRUN**

4.1.3. Proposition de conférencier pour la rentrée académique du 11/10/23

La commission a envoyé une invitation à Anne Lacaton.

4.1.4. Pour info : Docteur Honoris Causa : Francis Kéré a accepté et sera reçu Docteur Honoris Causa de la Faculté lors d'une cérémonie le 14/12/2023

4.1.5. Divers

Organisation de la Semaine A :

Du 18 au 22 septembre 2023

Idée de repartir sur la formule de l'an dernier avec ce qui a bien fonctionné, notamment les événements en soirée :

- Vendredi 15/9 : Back to the fac!
- Lundi 18/9 : Vernissage EXPO
- Mardi 19/9 : Visites guidées +Ateliers nocturnes+ vente de livres à prix réduit de la librairie CIVA.
- Mercredi 20/9: Micro marathon architectural
- Jeudi 21/9 : Rentrée académique à Charleroi
- Vendredi 22/9 : TD Place de Brouckère+ Théâtre National

4.2. Commission Recherche

Suivi de la commission du 5 juin 2023

4.2.1. Soutenance publique de thèse

Sophie Hubaut

La soutenance publique se tiendra le 5 juillet à 16:00 à l'auditoire Victor Bourgeois.

Titre de la thèse : La construction du paysage bruxellois. Analyse d'une catégorie d'action publique contemporaine (1989-2021)

Composition du jury : Prof. Christine Schaut (promotrice), Prof. Geoffrey Grulois (Président), Prof. Marie-Françoise Godart (Secrétaire), Prof. Claire Billen, Prof. Bruno Notteboom, KUL, Prof. Laurent Matthey, Université de Genève

4.2.2. Logisticien de recherche

Pour information, l'appel s'est clôturé le 31 mai. 9 candidatures ont été réceptionnées.

4.2.3. Demandes de financement

- Wouter Van Acker : engagement étudiant pour l'indexation de la revue Clara pour 399€. Demande acceptée.
- Véronique Boone : Mission de terrain : mesurer une maison de Pierre Jeanneret : trajets : 439€. Demande acceptée.
- Anne-Laure Iger : La demande a déjà été acceptée par mail par la commission mais ne figurait pas dans le PV précédent : Hébergement à Rome pour un séjour à l'Academica Belgica : 350€
- Gyselynck Charlotte : Voyage Workshop + réunion scientifique à Marseille avec le réseau REHAL : 132€ Demande acceptée.
- Carole Glorieux : Edition de l'ouvrage Écrire sa thèse. Manuel à destination des doctorant.es. Demande d'achat d'exemplaire acceptée à hauteur de 500 euro.
- David Lo Buglio : relecture d'un article scientifique en anglais pour 269,43€. Note : Vérifier si un appel ULB proposant ce service sur est actuellement disponible (Infofin) Demande acceptée.
- Myriem Saoud : Logement pour la conférence EAEA 16 à Copenhague : 530€ Demande acceptée à 500€.
- Grulois Geoffrey : Demande concernant l'ouvrage monographique sur Stanislas Jasinski édité par le CIVA et CFC. Demande d'achat de 75 exemplaires à hauteur de 1000€.
- Demande acceptée.
- Xavier Guilmin : Déplacement à Paris pour une intervention à l'atelier retour au Sol des Biodéchets + Forum Sol. 200€ si la réponse d'Innoviris est négative. Demande acceptée.

4.2.4. Actualités des centres

Plusieurs laboratoires tiendront leurs assemblées générales :

Sasha : 27 juin à 14h00

Hortence : 27 juin à 16h00

Louise : 26 juin à 11h00

PDR FNRS « Les invisibilités » Début de contrat pour Sophie Hubaut.

Co create « Vetir » de Marine Spor accepté

4.3. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 30 mai 2023

4.3.1. 2023-2024 – Décret Paysage et FAR (Fonds d'Aide à la Réussite) – Information

Pour rappel, dans le cadre du nouveau Décret, nous devons mettre en place un dispositif de soutien et d'aide à la réussite. La faculté a reçu la confirmation du renouvellement du mandat, mi-temps, de notre conseillère SAA et du maintien des aides de tutorat (heures étudiants assistants). En complément, 1 ETP AEX nous a été accordé en prévision de la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite complémentaires à ceux déjà existant. Cet ETP ne pourra donc pas être utilisé pour de l'encadrement dans le cadre de notre plan de cours. A priori, cet ETP se déclinera en 0,4 ETP APA et 0,6 ETP AEX. Une évaluation des besoins sera réalisée après la finalisation du cadastre des activités d'aide déjà mises en place en Faculté.

4.3.2. 2023-2024 – Journée pédagogique 11.09.2023 – Information

La journée pédagogique est réitérée lors de la SANE 2023. Elle aura lieu le lundi 11 septembre 2023. Séverine Gossiaux, notre conseillère pédagogique, assurera la coordination de l'organisation de cette journée. Vous avez reçu un courrier afin de récolter des sujets que vous souhaiteriez voir aborder lors de cette journée. L'ouverture (partielle) de cette journée aux étudiant.e.s dépendra des thèmes sélectionnés.

4.3.3. 2023 - 2024 - RGE – Dispositions spécifiques facultaires – Annexe 3 à l(OJ

La commission enseignement a validé les dispositions spécifiques facultaires. Concernant le formulaire de recours (réf. Art. 103), celui-ci sera déposé sur le site de la Faculté et sur l'intranet.

Les dispositions complémentaires sont approuvées

4.3.4. 2023-2024 – Appel à conférenciers Q1

Pour rappel, l'appel à conférenciers pour le Q1 2023-2024 a été envoyé. L'échéance pour l'envoi des demandes est fixée au 30 juin 2023.

4.3.5. GT Intelligence artificielle

Valérie Piette, Vice-Rectrice à l'enseignement, aux apprentissages et à la qualité, nous informe qu'un groupe de travail sur les intelligences artificielles et leur utilisation dans nos enseignements et évaluations va être créé au sein de l'ULB. Il nous est demandé d'identifier un représentant de chaque corps, soit 5 personnes représentant la faculté. Le Vice-Doyen sollicitera dans les jours à venir nos collègues sur base, entre autres, des suggestions faites en séance. Tout membre d'un de ces corps étant intéressé peut par ailleurs le faire savoir au Vice-Doyen.

4.4. Commission Carrière et Bien-être

Suivi de la commission du 5 juin 2023

4.4.1. PFD

Il y aura 3 départs à la pension en 2024.

Les postes suivants seront ouverts :

- Un poste APA,
- La chaire en paysage,
- Isabelle Prignot sera remplacée par un poste MCC,
- La mini-chaire en économie urbaine actuellement donné par Pauline Lefebvre

4.4.2. Chaire Paysage – commission de profil

La procédure de sélection est identique à la procédure suivie lors de la création de la chaire en culture constructive.

4.4.3. Engagements intérimis

La commission a examiné la question de la priorisation des engagements intérimis. Elle estime toutefois que pour veiller aux engagements ponctuels nécessaires, et souvent dans l'urgence, la mise en place d'une règle coercitive (et donc de commissions ad-hoc) pourrait avoir l'effet paradoxal d'entraver le bon fonctionnement de la Faculté. Toutefois, la commission invite les autorités décanales à maintenir leur attention à proposer ces postes aux membres de la faculté disposant des expertises et de la charge adéquate pour y répondre.

4.4.4. Genre et diversité - Extension des missions de la commission Carrières et Bien-être

Dans notre faculté qui contient une commission carrière et bien-être, il apparaît légitime de joindre ces questions à la carrière et au bien-être de sorte que cette matière pourrait s'intégrer dans les missions actuelles de la commission (recrutement, développement de carrière, vie sur le campus, dispositifs contre le harcèlement ou les violences, projets de recherche, ...)

L'idée serait donc de créer les conditions d'une veille active (voire d'instruction) sur les questions de genre et diversité s'appliquent et, le cas échéant, de mettre en place des actions nécessaires.

Si la Faculté souhaite intégrer ces missions à la commission CCB, la commission propose l'adaptation suivante du ROI :

(...)

« Elaborer des propositions et suivre les initiatives portées en matière de bien-être au travail et de cohésion sociale en ce compris mettre en place une veille active en matière de genre et de diversité ».

La commission se rend compte qu'une définition plus précise de ce que recouvre le principe de la « veille active » est nécessaire.

4.5. Commission des Relations internationales et des Voyages

Suivi de la commission du 6 juin 2023

4.5.1. Suivi des accords internationaux :

Mise en place d'une procédure de demande d'accords internationaux : Tous les accords, conventions et demandes de Mou (Memorandum of understanding), ou autres collaborations doivent être approuvés par la CRIV.

-Convention de collaboration culturelle et scientifique avec UNINA, Naples

-MoU avec Agricultural University of Athens pour l'Architecture du paysage : Proposition de mobilité des étudiants et des enseignants en coordination avec l'ULg. Réunion avec Liège le jeudi 8 juin.

-Convention bilatérale d'échanges d'étudiants avec l'Universidade Eduardo Mondlane à Maputo (Mozambique), un des six partenaires privilégiés africains de l'alliance CIVIS. <https://civis.eu/en/african-partner-universities/eduardo-mondlane-university>

Une délégation de l'ULB a visité cette université les 21 et 22 mars. La faculté d'architecture sera incluse dans la convention, parmi d'autres facultés de l'ULB

-Demande de collaboration, School of Architecture, Planning, and Design, University Mohamed VI Polytechnic, Benguerir, Maroc. Il s'agit d'une prise de contact.

-Demande renouvellement convention avec l'ENA de Tétouan (en attente de renouvellement demande de renouvellement envoyée au DRE)

-Agreement Development with Silpakorn University, Faculty of Architecture, Bangkok

4.5.2. Mobilité étudiante

Atelier & Mobilité IN/OUT d'un semestre

Les mobilités IN d'un semestre restent importantes en 2023-24: 46 étudiants pour une année, 23 étudiants pour Q1, 5 étudiants Q2 (nominations définitives en octobre 2023), et OUT 87 étudiants partant toute l'année. En 2022-23, les chiffres des mobilités IN étaient les suivants : 18 étudiants Q1, 10 étudiants Q2 et 38 étudiants pour l'année. Il est nécessaire de laisser un ou deux ateliers « semestrialisés » au cas où un étudiant OUT aurait des problèmes et doit revenir à la fac au Q2 (maladie, problèmes financiers) et aussi de pouvoir accueillir des étudiants dans les meilleures conditions pour un seul semestre (Q1 ou Q2) de manière à permettre des accords même si les calendriers académiques sont très différents.

Erasmus OUT 2023-24 LA Provisoires : Le processus de mobilité des étudiants suit son cours. Après les candidatures, les sélections, les nominations, nous sommes actuellement en phase de signature facultaire des LA provisoires.

Jury de Mobilité de 1er Session

Jeudi 29 juin 14h (après la délibération des bacheliers en architecture) aura lieu le jury de mobilité pour autoriser ou pas les étudiants à partir en mobilité l'année prochaine en fonction des critères pré-définis.

4.5.3. Mobilité enseignante IN

Signature du learning agreement pour l'enseignant, la CRIV doit être prévenue des demandes !

Erasmus STA, DEZANNEAU Jean-Pierre, LPO Balata - Lycée des métiers du BTP et de la communication visuelle, Cayenne, France en visite à la Faculté d'architecture du 15 au 19 mai 2023. : mobilité finalisée

Visite Apiradee Kasemsook, Dean, Faculty of Architecture, Silpakorn University, Bangkok, le vendredi 19 mai 2023 accompagnée de Primolsiri Prajongsan, Prea Mechai, Tha Vorn : mobilité finalisée

Visite de Madame Amy Gueye, Enseignante-chercheuse à l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) et Cheffe de département à l'Ecole Supérieure d'Urbanisme Architecture et Aménagement du Territoire, dans le cadre du programme crédits d'impulsion et de coopération de l'Université libre de Bruxelles, du 16 septembre 2023 au 3 novembre 2023

La CRIV demande aux membres du CF d'être prévenue en cas de :

Visite internationale notamment dans le cadre Erasmus STA IN

Mise en place d'un BIP Programmes Intensifs Hybrides (appelés communément "BIP" pour Blended Intensive Programmes)

4.5.4. Appel à projets/bourses de coopération

Call for Papers – Making visible the invisibles : Research on inequalities and injustices in cities and urban environments > Conférence du 27 au 29 septembre 2023.

Lancement du programme ARES-CCD 2022-2027 > Soirée du 4 juillet 2023

Appel à candidatures ARES dans le cadre du programme d'Appui Institutionnel (AI) 2022-2027 avec l'Université du Burundi. L'ARES est à la recherche d'expert.e.s scientifiques dont l'objectif est de soutenir directement l'institution universitaire partenaire (exemple, soutien informatique, gouvernance)

Japanese MEXT Scholarships for research students. Cet appel s'adresse idéalement à des étudiants avec des bons résultats et une expérience au Japon.

Appels à projets WBI - ECM et projets de développement

La CRIV propose de trouver une solution avec le service communication pour pouvoir mettre tous les appels dans l'intranet et ainsi avoir une sorte d'archive de ces appels

5. Divers

Il est proposé de réfléchir à une motion sur la participation aux conseils facultaires.

Marcelle Rabinowicz
Doyenne